BRAINS d'Actualité

Bulletin communal 2012

Notre Village élargit ses horizons

Réalisations 2012
La vie associative
La vie sociale
Les projets 2013

N° 24

BRAINS d' Actualité - La vie associative - [illegible] La vie sociale
Projets 2013 - CCAS - Amicale du RPI - Comité d[illegible] ADMR - Crêche parentale
Syndicat d'initiative - Environnement - Etat civil - Conseil Ge[illegible] ...

EDITO

› Sommaire

VIE MUNICIPALE
Ce qui a marqué 2012 03
Le mot d'Elisabeth Doineau 04

SECURITE
Le Mot de la gendarmerie 06

FINANCES
Résulats Cantine 07
Dépenses et recettes 2012 08
Travaux réalisés 09

VIE ASSOCIATIVE
Sur les marches d'un jumelage 10
Bibliotheque de Saint Aignan
Club des ainés / CCAS 11
Le comité des fêtes 12
Les anciens combattants
Brains de Jeunesse 13
Solidarité Sénégal
Médaille de la Famille 14
Le clin d'oeil à Yannick

VIE SCOLAIRE
Amicale du RPI 15
Ecole primaire 16
RRE 17
Crèche parentale 18
Familles Rurales

SOCIAL
Epicerie sociale/ASMAD 19
ADMR 20
Clic Alli'ages 21
Le syndicat d'initiative 22
Piqures / Morsures 23
Don du sang
Economies d'eau 24
Passeport 25
Etat civil 26
Nouveaux artisans

Éditeur : Mairie de Brains sur les Marches
Rue des Marches de Bretagne
Directeur de la publication : Félix Planté, Maire
Rédaction : Annick Peslherbe, Stéphane Leveil, Yannick Fraboul

Un merci tout particulier à Isabelle Leveil pour sa collaboration.

Conception et Impression : Gaétan Chadelaud communication

Chers Brennois et Brennoises,

Déjà 2013 ! Une nouvelle année avec l'espoir de voir les difficultés rencontrées s'éloigner et de prévoir de nouveaux projets pour notre commune.

L'année passée se solde par la fermeture de notre école qui nous laisse sans mots. De ne plus entendre les cris et les rires de nos enfants nous enlève une partie de la vie du Bourg.

Pour ce qui est de l'intercommunalité, l'année 2012 a été riche en débats. Madame la Préfète de la Mayenne a pris un arrêté en septembre pour fixer le nouveau périmètre de la future grande Communauté de Communes qui regroupera les communautés de communes de St Aignan-Renazé, Craon et Cossé le Vivien. Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité contre sachant que notre bassin de vie se situe vers La Guerche de Bretagne et que Craon ne correspond pas à un besoin local de proximité.

Malgré les baisses de dotations de l'Etat, le Conseil Municipal maîtrise les dépenses de fonctionnement pour préserver malgré tout notre capacité d'investissement. Depuis plusieurs années, les taux des impôts communaux n'ont pas augmenté et notre situation financière est équilibrée. Nous avons la volonté d'avancer tous ensemble pour que notre village soit et reste un lieu où il fait bon vivre.

Cette année encore, l'implication des bénévoles (Club des Aînés, Comité des Fêtes, Anciens Combattants et Brains de Jeunesse) nous a permis de nous rencontrer tout le long de l'année.

Bienvenue aux nouveaux habitants ainsi qu'aux nouveaux commerçants.

En ce début d'année, permettez-moi, au nom de toute l'équipe municipale, de vous souhaiter à tous mes Meilleurs vœux pour 2013.

Félix PLANTE

Ce qui a marqué 2012

Janvier : Le maire et son équipe ont présenté leurs vœux aux habitants. Les parents des bébés nés en 2011 ont reçu des chèques cadeaux. Ludovic JULLIOT, prestidigitateur a ensuite animé la soirée avec de surprenants tours de magie.

L'association Brains de Jeunesse a organisé son premier loto à la salle de Fontaine-Couverte le 22 janvier.

Mars : Réception des travaux d'enfouissement du réseau.

Mai : Concours de pêche organisé par le Comité des fêtes.

Commémoration du 8 mai dans notre commune avec les anciens combattants des communes voisines. Un pot de l'amitié offert par la municipalité a clos la matinée.

Olivier GERAULT et l'association Brains de Jeunesse ont organisé deux soirées « Sénégal » pour expliquer leur projet d'envoi de livres aux écoles de la ville de Richard Toll.

Juin : Soirée grillades organisée par le Comité des fêtes.

La fête de l'école a été couplée cette année avec la fête de l'association Brains de jeunesse. Le rallye vélo du matin a été suivi d'un grand pique-nique, l'après midi a été animé par des jeux de plein air et par le spectacle préparé par les élèves de l'école. Les élèves partant en sixième ont reçu des dictionnaires qui leurs ont été remis par les élus.

Ces évènements au cours de l'année permettent à nos habitants de se rencontrer et de passer de bons moments ensemble.

Le 23 juin, Yannick JEGAT et l'Association Brains de jeunesse ont organisé une très belle exposition sur le Général de Gaulle et sur la seconde guerre mondiale. Plus de 170 visiteurs se sont déplacés, ce qui a récompensé les organisateurs.

Juillet: Départ des livres collectés et triés par les jeunes de Brains de jeunesse pour le Sénégal.

Septembre : Accueil d'un petit groupe d'anglais pour démarrage d'un jumelage avec la commune de Rattery
Le vide grenier organisé par le comité des fêtes de Brains et celui de La Roë a permis à une vingtaine d'exposants de se débarrasser des objets qu'ils n'utilisaient plus.

Octobre : La médaille de la famille a été remise à M et Mme CHOQUENE et à M et Mme BARBARY.

Le 18 octobre, le repas du CCAS a réuni une cinquantaine de personnes pour une journée conviviale.

L'association Brains de jeunesse a organisé son Marché d'automne le 21 octobre. Chacun a pu s'approvisionner en produits locaux.

Le 31 octobre, les enfants, déguisés en sorciers et sorcières ont attendu la tombée de la nuit pour aller frapper aux portes et demander des bonbons.

Décembre : Mise en place des illuminations de noël par les membres du comité des fêtes. Nous pourrons profiter de notre village illuminé jusqu'à début janvier.

ELISABETH DOINEAU

Elisabeth DOINEAU
Conseillère générale
Vice-présidente en charge de la commission solidarité Enfance-Famille-Insertion
Membre de la commission aménagement du territoire
Conseillère régionale
Membre de la commission aménagement du territoire et environnement

Madame, Monsieur,

Dans un contexte assombri par une crise qui n'en finit pas, nous ressentons tous chaque jour l'inquiétude qui s'installe dans nos familles, dans nos quartiers, dans nos communes, dans nos territoires ruraux. Le malaise social est palpable et la situation dans notre département n'échappe pas aux stigmates de la société française.

Les signes d'une dégradation continue de l'emploi se manifestent aussi en Mayenne : depuis avril, la hausse du chômage s'accélère et le département subit plus sévèrement cette tendance que la Région des Pays de la Loire (+15,5% de demandeurs d'emploi en Catégorie A en un an contre +9,7% dans les Pays de la Loire). Autre signe inquiétant, près de 700 dossiers de surendettement ont été déposés à la Banque de France de Laval au 31 août 2012 (en hausse de +4%).

Il n'est donc pas étonnant que l'année 2012 enregistrera un triste record, avec plus de 50 000 personnes qui auront poussé les portes des antennes solidarité du département.

Pour autant, la Mayenne a des atouts sur lesquels elle doit s'appuyer : l'industrie y joue un rôle prépondérant avec 36% des emplois du secteur privé (contre 19% en région), une agriculture performante, un tissu artisanal et commercial dynamique. Tous ces acteurs économiques sont les moteurs du développement de notre territoire et, en ces temps de grande fragilité, il revient à la sphère publique, Etat, collectivités, institutions de créer les conditions favorables à ce développement.

Notre priorité : l'emploi. Le défi est de taille dans un marché mondialisé où nous nous devons d'accompagner les mutations économiques et de maintenir notre protection sociale. Nous devons donc privilégier dans nos choix les activateurs de croissance qui sont les moteurs du développement économique.

Quel avenir pour notre monde rural ? Il faudra, il me semble, préparer la Mayenne de demain, tous ensemble, en misant sur nos atouts et en retroussant nos manches, en comptant sur l'intelligence et la force du collectif. « Il n'est de richesse que d'Hommes », cette parole de Jean Bodin, philosophe et humaniste, peut nous aider à croire en l'avenir.

Sincères vœux à toutes et à tous.

Conseil général

BUDGET 2012 : 317 M€, un budget solidaire et ambitieux au service des Mayennais

En augmentation de 3,32%, son élaboration est le fruit d'une méthode qui a permis d'identifier des leviers de performance tout en recherchant toutes formes de mutualisation. Fort d'une gestion rigoureuse et sans augmenter les impôts, le Conseil général a su maîtriser ses dépenses de fonctionnement et ainsi favoriser les investissements (60,3 M€), porter une attention particulière aux personnes les plus fragiles (170 M€ pour l'action sociale) et soutenir le milieu associatif (7,8 M€).

Quelques orientations budgétaires pour 2013 :

- protocole d'accord Laval Grande Vitesse, participation prévisionnelle de 2,5 M€
- construction d'une nouvelle antenne solidarité dans le quartier des Pommeraies à Laval : 1,8 M€
- participation à la rénovation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : 1,5 M€
- 10 M€ pour la première phase d'intervention sur le Schéma Territorial d'Aménagement Numérique
- 1,2 M€ pour des travaux sur le réseau routier départemental de 3ème catégorie
- 1 M€ pour financer le rapprochement physique et fonctionnel des centres d'appels téléphoniques du SAMU (15) et du CODIS (18).

Nouveau Schéma départemental de l'organisation sociale et médico-sociale pour les personnes âgées

Pour les 5 prochaines années : placer la personne, acteur de son projet de vie, privilégier le décloisonnement pour une prise en charge globale et identifier le conseil général, pilote de l'action gérontologique.

Pour en savoir plus : **www.lamayenne.fr**

INFORMATION SUR LE DISPOSITIF DE VIABILITE HIVERNALE

De mi-novembre à mi-mars, afin d'assurer la surveillance, le salage et le déneigement des routes, plus de 45 agents se mobilisent 24h/24 et 7 j/7 pour maintenir la circulation sur un réseau prioritaire de 1629 km. La veille est assurée par 11 patrouilleurs d'astreinte.
Des niveaux de service ont été définis en fonction de l'importance des itinéraires. Les grands axes (453 km de RD) font ainsi l'objet d'un traitement permanent 7j/7, les autres et l'accès à la majorité des bourgs sont ensuite salés ou déneigés uniquement les jours ouvrés à partir de 6h et/ou dès lors que les chaussées de priorité sont revenues en condition de circulation normale.
Transport scolaire : en fonction des conditions climatiques et afin d'assurer la sécurité des usagers, le Conseil général peut décider à tout moment d'adapter ou de suspendre la circulation des transports scolaires et de voyageurs. Pour toute information, rendez-vous sur le site internet ou appelez le répondeur téléphonique au 02.43.66.69.51 -
Plus d'informations : Météo France – tél. 32 50 (1,35€/appel + 0,34€/min) - **www.inforoutes53.fr et les radios locales à partir de 6 heures.**

DOSSIER : une résidence pour les apprentis à SENONNES

Senonnes est devenu le 3ème site français de galop par le nombre d'entraineurs et de chevaux. Mais faute d'un lieu d'hébergement dédié aux jeunes, la formation et le recrutement devenaient problématiques.
Un équipement de 50 places permettra d'accueillir dès la rentrée 2013 /2014 les jeunes qui se forment en alternance aux métiers du cheval (en partenariat avec le CFA du Lycée agricole de Laval ou avec la MFR de Pouancé). Cet ensemble sera doté d'une salle de restauration, d'un espace de formation et d'animation.
La résidence sera aménagée à partir d'un lotissement social préexistant qui sera reconditionné dans les prochains mois par Mayenne Habitat. Par ailleurs, un projet éducatif reposant sur la responsabilité et l'engagement des résidents sera mis en œuvre sous la conduite d'Habitat Jeunes qui gère déjà l'Iliade à Château-Gontier. **Le montant de cet investissement s'élève à 2,5 M€.**

Région PAYS DE LA LOIRE

Conseil régional

J'ai accompagné

Les maisons de santé de proximité pluridisciplinaires
Dans un département comme la Mayenne où la démographie médicale est particulièrement défavorable, l'accès aux soins pour tous est une préoccupation constante. La construction de maisons de santé permet d'optimiser l'offre de soins dans les territoires « à risque » en regroupant les professionnels de santé. C'est ainsi que le pôle de santé Craon-Renazé s'est ouvert avec succès depuis quelques mois. Dans une logique d'aménagement du territoire, la Région est intervenu financièrement.

J'ai proposé

Dans le contexte de crise que nous connaissons, une priorisation des actions et des investissements
La Région se doit d'accorder une attention particulière à l'emploi, notamment des plus vulnérables, les jeunes et les séniors, de soutenir les TPE de l'artisanat et du commerce qui sont de nature à préserver l'emploi sur notre territoire.
J'ai aussi toujours défendu une baisse de la part régionale de la TIPP afin de ne pas pénaliser doublement les habitants des territoires ruraux qui, faute de transports collectifs, se déplacent avec leurs véhicules personnels.

Je me suis opposée

En matière d'éducation, à la différence de traitement entre le public et le privé, mais également, en matière d'apprentissage, à la suppression de la prime d'aide aux employeurs d'apprentis.
Par ailleurs, j'ai régulièrement interpelé la majorité régionale sur les dépenses somptuaires consacrées à la communication et aux innombrables études menées par des cabinets externes.
J'interviens depuis toujours pour une politique clairement identifiée qui permettrait aux petites communes d'obtenir un soutien régional pour mener à bien leurs projets.

Bon à savoir : LE PACK 15-30

Lancé officiellement par le conseil régional depuis le 5 septembre 2011 sur le site www.pack15-30.fr, le pack 15-30 a pour objectif de faciliter l'accès à l'autonomie des jeunes, de réduire l'inégalité sociales entre eux et de les aider à faire face à toutes les urgences. Il s'adresse aux lycéens, apprentis, étudiants, jeunes demandeurs d'emploi, salariés, résidents chez leurs parents ou autonomes. Il comporte 4 aides spécifiques : pass culture sport ; pass transport ; pass logement et pass complémentaire santé.

Le pass culture sport : il se présente sous forme de chéquier d'une valeur à l'achat de 8 €. Il donne droit aux lycéens et apprentis scolarisé dans un établissement des pays de la Loire, ainsi qu'à tous les jeunes entre 15 et 19 ans quel que soit leur statut (salariés ; étudiants ; collégiens ; en recherche d'emploi ou non scolarisés en difficulté d'insertion professionnelle) à des entrées gratuites pour une séance de cinéma, un spectacle, un site de patrimoine, un évènement sportif. Il permet également des réductions sur l'achat d'un livre, d'une pratique artistique ou sportive, une formation BAFA ou brevet de secourisme. Pratique : à commander sur le site www.pack15-30.fr

Le pass transport : pour 20€, il permet une réduction de 50% du coût de tous les voyages des 15-30 ans sur le réseau de transport régional (via la carte TIVA ou la carte Fifti pack)

Le pass logement : c'est un système de caution régionale qui garantit le paiement des loyers et charges dus au propriétaire en cas d'impayés. De ce fait, il facilite l'accès des jeunes au logement. Le pass logement n'est pas un dépôt de garantie (appelé caution à tort). Le financement du dépôt de garantie (un mois de loyer hors charges) est possible via les dispositifs loca-pass et GRL. Les dossiers sont instruits par l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes.
Pratique : renseignements au 02 51 86 74 00

Conseillère générale
Contact : Tél pers : 02 43 06 92 93 - Courriel : elisabeth.doineau@cg53.fr
Tél permanence : 02 43 66 54 82 - du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Le mot de la gendarmerie

Gendarmerie nationale

FACE AUX VOLS : 7 RÈGLES D'OR POUR PROTÉGER VOS BIENS

1 Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. **Ne tentez pas les voleurs** en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

2 Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un anti-vol efficace.

3 En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.

4 A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clé les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, sous un pot de fleur... mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous.

5 A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects en **composant le 17** sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manoeuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

6 Faites des photographies de vos objets de valeur . En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.

7 Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie en **composant le 17**.

En rendant plus difficile le vol, non seulement on prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptible d'orienter l'enquête des gendarmes.

RESULTAT CANTINE

Septembre 2011 à juin 2012

		RECETTES		DEPENSES
Septembre :	140	441,00 €	12 h x 4 semaines = 48h	432,00 €
Octobre :	99	311,85 €	12 h x 3 semaines = 36 h	324,00 €
Novembre :	151	475,65 €	12 h x 4 semaines = 48h	432,00 €
Décembre :	103	324,45 €	12 h x 3 semaines = 36 h	324,00 €
Janvier :	137	431,55 €	12 h x 4 semaines = 48 h	432,00 €
Février :	62	195,30 €	12 h x 3 semaines = 36 h	324,00 €
Mars :	174	548,10 €	12 h x 4 semaines = 48 h	432,00 €
Avril :	77	242,55 €	12 h x 3 semaines = 36 h	324,00 €
Mai :	131	412,65 €	12 h x 4 semaines = 48 h	432,00 €
Juin :	174	548,10 €	12 h x 3 semaines = 36 h	324,00 €
Juillet :			12 h x 4 semaines = 48 h	432,00 €
Août :			12 h x 3 semaines = 36 h	324,00 €
Total :	1 248	3 931,20 €		4 536,00 €
Total repas : 1 248 x 3,15 € = 3 931,20 €			Salaire :	4 536,00 €
			Charges sociales (38,05 %) :	1 725,94 €
			Total salaires :	6 261,94 €
			Facturation repas Océane : 1 248 repas à 2,80 €	2 533,44 €
TOTAL GENERAL		**3 931,20 €**	**TOTAL GENERAL**	**8 795,38 €**

Déficit 4 864,18 € à répartir au prorata des élèves (10 pour Brains, 4 pour La Roë)

Calcul :

- 4 864,18 x 4/14è = 1389,76 pour La Roë
- 4 864,18 x 10/14è = 3474,42 € pour Brains

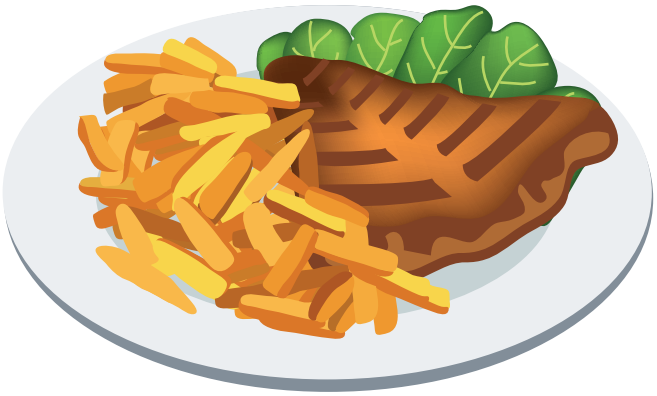

FINANCES

Dépenses et recettes

Fonctionnement

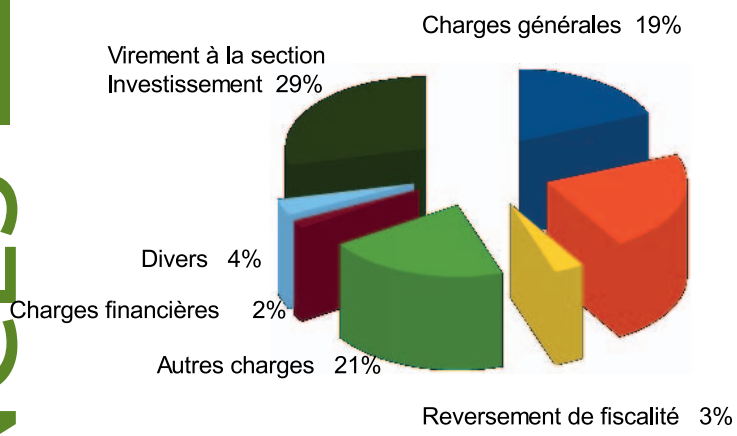

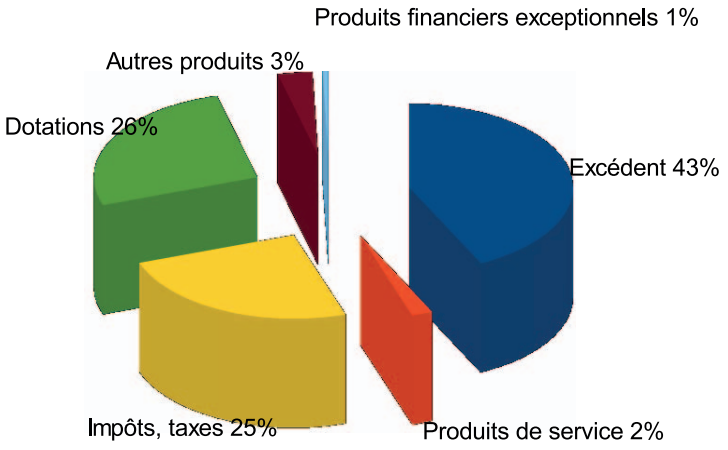

Dépenses

Charges générales	46 690,00 €
Charges personnel	56 170,00 €
Reversement de fiscalité	8 700,00 €
Autres charges	52 406,00 €
Charges financières	4 600,00 €
Divers	9 140,000 €
Virement à la section Investissement	71 400,00 €
TOTAL DEPENSES	**249 106,00 €**

Recettes

Excédent	106 669,00 €
Produits de service	5 080,00 €
Impôts, taxes	61 622,00 €
Dotations	65 855,00 €
Autres produits	8 500,00 €
Produits financiers exceptionnels	1380,00 €
TOTAL RECETTES	**249 106,00 €**

Investissement

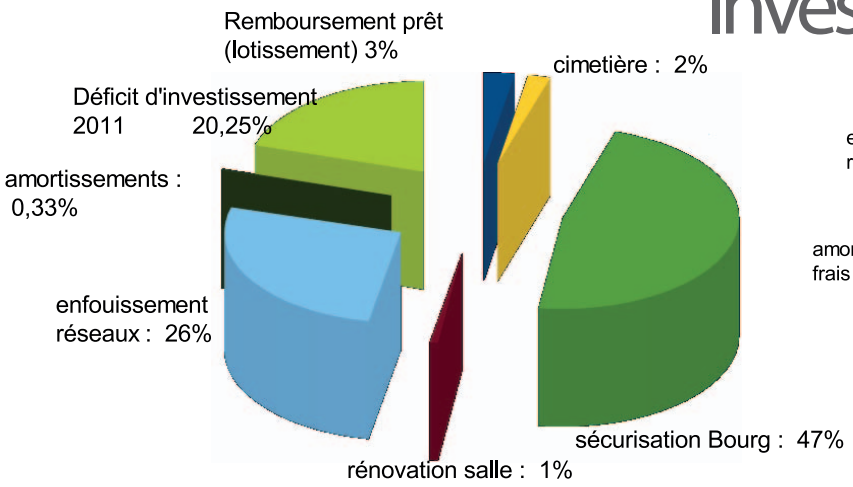

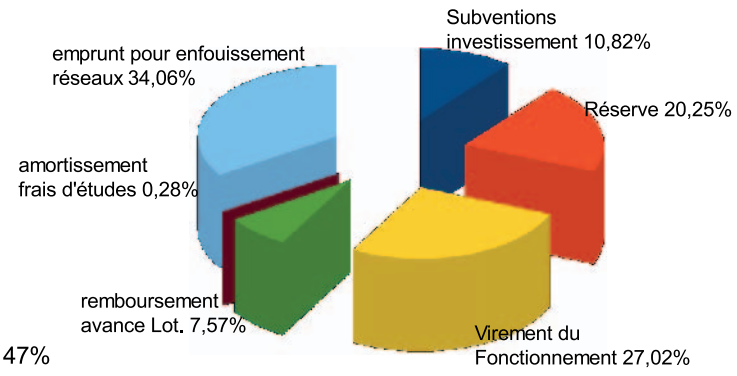

Dépenses

Remboursement prêt (lotissement)	7 400,00 €
Travaux programmés et/ou réalisés :	
- Cimetière :	5 400,00 €
- Sécurisation Bourg :	125 000,00 €
- Rénovation salle :	2 000,00 €
- Enfouissement réseaux :	70 000,00 €
- Amortissement :	880,00 €
Déficit d'investissement 2011 :	53 505,00 €
TOTAL DEPENSES	**264 235, 00 €**

Recettes

Subventions investissement	28 600, 00 €
Réserve	53 505,00 €
Virement du Fonctionnement	71 400, 00 €
Remboursement avance Lot.	19 990,00 €
Amortissement frais d'études	740,00 €
Emprunt pour enfouissement réseaux	90 000,00 €
TOTAL RECETTES	**264 235,00 €**

Réalisations 2012

- Enfouissement réseaux : 70 000,00 €
- Rénovation salle communale : 2 000 €
- Cimetière : 5 400,00 €

TRAVAUX REALISES EN 2012

Entretien ... travaux ... projets

- **Sécurisation du Bourg.**
  Ce projet est au cœur des perspectives de la commune. Programmé initialement en 2012, il a semblé plus judicieux au Conseil Municipal de programmer une seconde tranche de travaux d'enfouissement de réseaux, étape préalable avant la mise en place des aménagements.
  Ces travaux devraient être réalisés au cours du troisième trimestre 2013.

  Le montant initial se chiffre à 84 000 € HT auxquels il faut ajouter les études TECAM pour 10 500 € HT. Des aides de l'Etat ont d'ores et déjà été sollicitées et s'élèvent à 39 000 €, un autofinancement de 20 500 € est prévu et il faudra compléter par un emprunt de 40 000 €.

- **L'enfouissement des réseaux.**
  Le SDEGM a donné son accord sur les travaux qui devraient débuter en avril 2013.Coût du projet : 65000 € à charge de la commune, 100 000 € à la charge du SDEGM.

- **Le cimetière.**
  Suite aux procédures engagées en 2008 et 2011, une première tranche d'enlèvement de tombes a eu lieu en octobre. Réalisée par l'entreprise Guiffault de La Guerche, elle a permis « d'aérer » un peu plus ce lieu de souvenirs (11 emplacements disponibles immédiatement et 14 dans un avenir proche). Si les finances le permettent, une seconde tranche sera réalisée en 2013. A noter que l'agent communal et des bénévoles ont remis en état la clôture du cimetière.
  Les personnes extérieures à la commune qui ont un ou des membres de leur famille inhumés dans le cimetière communal sont invitées à se faire connaître au secrétariat pour permettre une mise à jour du dossier.

Principaux travaux réalisés dans la commune en 2012 :

- Repose du coq sur l'église
- Remplacement du mur dégradé du cimetière par une clôture neuve du côté du parking
- Marquage au sol des emplacements de stationnement et des passages protégés
- Rénovation des sanitaires de la salle communale
- Consolidation d'une partie des murs entourant le presbytère

Travaux programmés pour 2013 :

- Enfouissement des réseaux (seconde tranche)
- Sécurisation de la traversée du bourg
- Restauration du mur sud du cimetière

Elargissons nos horizons...
...sur les marches d'un jumelage

Après une discussion avec Jeff Grieveson qui comme tout le monde le sait a des origines anglaises, je lui demande s'il serait possible de se jumeler avec une commune anglaise. Il me répond comme à son habitude « oui pas de problème ». Notre choix se porte sur une petite commune de taille à peu près identique à la nôtre. Suite à ces belle paroles : action.
- Jeff se renseigne pour trouver ce petit bout de village prêt à se jumeler avec des irréductibles Brennois.
- Et moi, je propose cette réflexion au conseil municipal. Elle est reçue avec enthousiasme.

Jeff ne perd pas de temps pour nous trouver la perle rare et lance le dialogue avec cette commune nommée : Rattery. Petite commune située dans la région des England, dans la province de Devon. Altitude 122 mètres quand Brains est à 95 mètres. « On va prendre de la hauteur ». Sur mappy : Départ Brains sur les Marches - Arrivée Rattery on obtient 553 Km.
Il ne reste plus qu'à positionner un weekend. C'est donc les 7, 8 et 9 septembre que nous les accueillons. Après plusieurs mails, ils sont 11 pour ce premier voyage. Il me reste à trouver un hébergement pour chacun, ce qui ne pose pas de problème. Une petite réunion s'impose pour partager sur l'organisation de ce weekend puis constituer une cagnotte pour son financement.
Vendredi arrivée 13h00
Vendredi après-midi : visite de La Guerche de Bretagne
Vendredi soir : repas à la salle communale
Samedi matin : Musée de l'ardoise à Renazé
Samedi midi : pique-nique à l'étang de la Rincerie et visite du Moulin des Gués
Samedi soir : repas à la salle communale
Dimanche au choix : visite d'une ferme de la commune ou repos dans la famille d'accueil.
Dimanche 14h : départ pour l'aéroport de Rennes.

Ce weekend fut très convivial, bonne ambiance, météo estivale. Chacun attend avec impatience la prochaine rencontre. Nous referons ce voyage en petit comité pour ensuite étendre ce jumelage aux habitants de la commune qui le souhaitent.
Alors à vos dictionnaires de traduction pour un futur échange linguistique.
Best regards

BIBLIOTHEQUE de ST-AIGNAN-SUR-ROE

Près de la salle du Frêne, la bibliothèque de Saint-Aignan–sur–Roë vous ouvre ses portes chaque mercredi et chaque samedi de 10 h à midi.

Ce service fonctionne grâce à nous, les bénévoles (Betty Cornet, Pascale Chevillard, Mauricette et Bernard Delaruelle, Marie-Jo Henry, Simone Hocdé, Solange Lamy, Sylviane Paillard, Marie-Cécile Planchais) ; il est subventionné par le Conseil Général et par la Commune ; le fonds de documents est stocké à la Bibliothèque Départementale de la Mayenne (la BDM), boulevard des Loges à Saint-Berthevin ; là-bas, nous sommes toujours bien accueillis et bien conseillés ! Et nous nous efforçons, grâce à leur aide, de rendre notre bibliothèque locale attractive !

Ce service fonctionne aussi, bien sûr, grâce à vous, lecteurs, qui poussez la porte de notre local !
Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles, ce qui permettrait de mettre en rayons des livres qui attendent d'être apprêtés.

Nous recevons des familles très assidues ! D'autres lecteurs viennent plus irrégulièrement.
Mais ce qui compte pour nous, c'est que nos visiteurs, grands et petits, se fassent plaisir, se détendent (avec les romans, les albums, les bandes dessinées, les contes...) ou s'informent (avec les documentaires, les magazines ou les expositions temporaires) !

Les écoles, la garderie péri-scolaire, Croc' Loisirs et le relais assistantes maternelles empruntent régulièrement des documents soit en venant sur place, soit par l'intermédiaire des adultes qui encadrent ces groupes de jeunes lecteurs.

Différentes manifestations sont prévues pour l'année 2013:
Nous renouvellerons la participation au Prix Bull'gomme et au festival des Premiers Romans.
Pour les enfants, il y aura des raconte-tapis: « Brave Coccinelle », « Loup », « l'Ogre Babborco »,- quelques histoires en kamishibaï. Des expositions seront aussi mises en place : « Arbres de nos terroirs », « livres-jeux », « souvenirs d'école », « livres en gros caractères »

tél. de la bibliothèque: 09 61 37 73 31 - responsable: Solange Lamy 02 43 06 38 09

CLUB DES AINES

Se retrouver toute l'année .

Tous les adhérents du Club des Ainés vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.

Les dynamiques retraités de la commune gardent l'habitude de se retrouver chaque jeudi à la salle communale pour jouer à la belote. Ils sont rejoints par l'intégralité des membres du club, chaque dernier jeudi du mois pour fêter les anniversaires. Certains en profitent pour jouer aux boules sur le terrain jouxtant la salle.

En mars, une vingtaine de retraités de Brains a pris le car avec des membres du club de St Aignan pour passer une journée au Mont-Saint-Michel. Ils ont profité d'un agréable soleil pour visiter le Mont le matin. Le midi ils ont mangé un jarret au restaurant de Roz-sur-Couesnon puis ils ont dansé tout l'après-midi.

Voici le calendrier des activités pour 2013 :
- le 31 janvier : assemblée générale, renouvellement du bureau et galette des rois
- le 28 février : crêpes et anniversaires
- le 28 mars : pot-au-feu et anniversaires
- le 30 mai : repas du club
- le 19 décembre : bûche de noël

Une sortie sera également organisée courant d'année mais la destination n'a pas encore été définie.

Marcel MARSOLIER se permet de vous rappeler que l'élection du bureau se fera le 31 janvier et qu'il attend des volontaires pour son renouvellement.

→ CCAS

La journée de retrouvailles pour nos ainés a eu lieu le 18 octobre dans la salle communale. Nos doyens, Suzanne VIOL (93 ans) et Roger BOULAY (91 ans) étaient présents.
Après le mot d'accueil de Félix PLANTE et la pause pour la traditionnelle photo de groupe, ils se sont tous retrouvés autour de la table pour le repas offert par le CCAS. Cette année, pas de danse, mais « belote & rebelote » ont occupé les participants.

L'après-midi a passé très vite, pas le temps de tout se dire, ils ont donc pris rendez-vous pour l'année prochaine.
Merci à Marie-Thérèse et Clarisse pour la préparation du repas et aux membres du CCAS pour le service.

Le Comité des fêtes :

L'ensemble du comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux pour l'année 2013.

Le comité des fêtes a organisé au cours de l'année 2012 ses 3 manifestations traditionnelles :

Le 1er mai : ouverture de la pêche. Auparavant 70kg de carpes et 15kg de gardons avaient été lâchés dans l'étang. Le panier garni offert par Loïc Barré a été gagné par Guy Hamon de Fontaine Couverte. Nous remercions les 39 pêcheurs qui ont participé à cette journée conviviale.

Le 2 juin 2012 : Soirée grillades : La cuisine de qualité, ainsi que la musique ont contribué à la satisfaction des 186 adultes présents.

Le 16 septembre 2012 : le vide grenier organisé avec le comité des fêtes de la Roë autour du presbytère a permis aux 15 exposants de vendre les objets qu'ils n'utilisaient plus.

Les guirlandes de noël ont été installées le samedi 1er décembre pour être allumées le samedi 15 décembre.

Information pour 2013 : la soirée grillades aura lieu le samedi 8 juin, pensez à réserver cette date !

CHARADE

Mon premier aime le lait
Mon deuxième est une partie de la vache
Mon troisième est le contraire de tard.
Mon tout est indispensable à notre soirée grillades

Réponse : chapiteaux

VIE ASSOCIATIVE

LES ANCIENS COMBATTANTS D'AFN

L'amicale des anciens combattants vous présente ses meilleurs vœux, que l'année 2013 vous apporte joie et bonheur.

En 2012, les membres de l'amicale se sont réunis pour la galette des rois en janvier et un méchoui en juillet. Ils ont également participé à une réunion entre amicales d'anciens combattants à Congrier en août. Leur repas annuel a eu lieu au restaurant Le Pégasien à St Aignan le 11 novembre.

Les anciens combattants étaient présents aux différentes cérémonies du souvenir organisées tout au long de l'année. Le 2 décembre, ils ont d'ailleurs participé à la commémoration de la guerre d'Algérie à La Roë avec les AFN des 8 communes participantes.

BRAINS DE JEUNESSE

« Brains de jeunesse » prend plaisir depuis 5 ans maintenant à animer la vie de nos communes.
L'année passée a débuté avec notre traditionnel marché d'automne puis une jolie fête de Noël en décembre.
Quelques jours avant Noël, certains d'entre vous ont également eu la chance de participer à la sortie à Paris où nous avons visité la Cité des Sciences, la Tour Eiffel et le marché de Noël des Champs-Elysées.
En janvier vous êtes venus nombreux à notre premier loto, ainsi qu'à notre premier rallye vélo au mois de juin.
En parallèle de ses activités, nous avons mené à bien un gros projet avec votre soutien : l'envoi de plusieurs tonnes de manuels scolaires à Richard Toll, petite ville du Sénégal. Chaque samedi des membres de l'association sont venus trier les manuels et les ranger sur des palettes. Les livres sont arrivés à destination en Août 2012. L'aventure se poursuivra sans aucun doute cette année.

Cette année 2012/2013 sera également bien agitée avec au programme :

08 décembre 2012 : marché de noël à Brains
20 avril 2013 : soirée dansante
22 juin 2013 : Rallye vélo et Fête de la musique
- 03 février 2013 : loto à Fontaine-Couverte
- 25 mai 2013 : sortie au Puy du Fou

L'ensemble des membres de Brains de Jeunesse vous souhaite une très belle année 2013.

→ Solidarité Sénégal

C'est lors d'un déplacement professionnel à Richard-Toll (ville sénégalaise de 50 000 habitants, au nord du pays, sur le fleuve Sénégal) que notre ami Olivier Gérault a été sensibilisé par ses interlocuteurs locaux au manque cruel de livres et manuels pédagogiques dont souffrent les établissements scolaires de la ville. Connaissant la situation française, où nombre d'ouvrages retirés des circuits sont stockés en attente de destruction ou revente au poids, Olivier a voulu mettre en place une action qui permettrait de récupérer ces manuels pour les envoyer à Richard-Toll, directement aux enseignants concernés.

La tâche s'annonçait complexe : mobiliser ici des volontaires, rechercher des livres réformés en bon état, les récupérer, les conditionner, les transporter jusqu'au Sénégal, en les adressant à des contacts bien identifiés... Et pourtant, réunissant autour de son projet un groupe de jeunes de 10 à 20 ans, habitant Brains-sur-les- Marches et ses environs (membres de l'association Brains de Jeunesse), Olivier a franchi la première étape. Chaque jeune est alors devenu l'ambassadeur de l'action « Des livres à Richard-Toll », rencontrant le directeur de l'établissement scolaire qu'il fréquentait pour présenter le projet et se renseigner sur l'existence éventuelle de stocks de livres inutilisés.

Plusieurs tonnes de manuels ont ainsi été recueillies par les jeunes bénévoles (encadrés de quelques adultes) et stockées dans l'ancienne sacristie du village. Olivier Gérault étant par ailleurs membre du Rotary Club La Guerche , d'autres opportunités se sont présentées : une partie des livres récupérés par notre Club parmi les ouvrages réformés des bibliothèques de la ville de Rennes a été attribuée à l'action «

Des livres à Richard-Toll », et les réseaux rotariens pourront peut-être apporter quelques solutions aux problèmes logistiques posés par l'envoi de ces énormes volumes pondéreux à destination du Sénégal. Ainsi notre Club soutient-il modestement cette formidable initiative humanitaire, originale et particulièrement fédératrice pour ce groupe de jeunes motivés, les « Brains de jeunesse » !

Audrey Gérault / Christophe Costantini

Médaille de la famille

Samedi 6 octobre 2012 : 2 Mamans de notre commune à l'honneur

Entourées de leurs conjoints, enfants & petits-enfants, Madame BARBARY a reçu la médaille d'argent de la famille française et Madame CHOQUENE la médaille de bronze.
Elisabeth DOINEAU, Guillaume CHEVROLIER, Louis GESLIN, Michel ROUSSEAU, Félix PLANTE et l'équipe municipale présidaient cette cérémonie qui honore les familles ayant élevé quatre enfants et plus.

Avant de clore cette cérémonie, une composition florale a été remise à chaque Maman et nous avons partagé le verre de l'amitié.
Cette journée était remplie de joie et d'émotion pour les deux familles.

→ Le clin d'oeil à Yannick

Un peu d'histoire .. à transmettre ...

Suite à l'exposition organisée par Yannick JEGAT grâce à l'aide de trois jeunes de l'Association Brains de Jeunesse, nous avons souhaité en savoir un peu plus sur la passion débordante de Yannick pour le Général de Gaulle et la Seconde guerre Mondiale.

Comment a débuté ta passion ?
Je suis depuis longtemps passionné par la philatélie et par l'histoire, particulièrement par la période de la seconde guerre mondiale, la résistance et la libération. Tout ceci m'a amené vers le personnage emblématique du Général de Gaulle. Je possède aujourd'hui environ 3000 documents philatéliques du monde entier. Cette collection s'est enrichie par tout ce qui a un lien avec de Gaulle : des lithographies, des médailles, des photos, des articles de presse d'époque…

Où trouves-tu des éléments pour enrichir ta collection ?
J'aime beaucoup chercher et fouiner, je trouve parfois des pièces très intéressantes dans les vide-greniers. Internet permet par ailleurs de prendre des contacts avec d'autres passionnés habitant parfois l'autre bout de la France.
La mise en place de l'exposition et la diffusion d'affiches dans les communes environnantes m'ont aussi permis de me rapprocher de collectionneurs locaux. L'exposition présentait d'ailleurs des pièces prêtées par M. CHOQUENE, M. HOUOT, M. MORIN, M. OGER, M et Mme PIEDERRIERE.

Quel est l'élément que tu préfères dans ta collection ?
J'aime tout particulièrement une lithographie qui représente le Général de Gaulle devant le micro de la BBC lorsqu'il a appelé le peuple français à résister à l'occupation allemande. Cette affiche représente en effet le refus de la défaite face à la dictature imposée par Hitler.

Es-tu satisfait de l'exposition que tu as organisée avec Brains de Jeunesse ?
Cette exposition pourrait-elle être renouvelée ?
Oui, j'en suis très satisfait, je souhaitais investir les jeunes dans ce projet pour les intéresser à une période de l'histoire qui me passionne. Guillaume, Simon et Thomas ont eu chacun la responsabilité de la mise en place d'une partie de l'exposition, responsabilité qu'ils ont parfaitement assumée.
Je suis également très content de la fréquentation car environ 170 personnes se sont déplacées durant la journée et ont répondu au quizz qui était proposé. Ce quizz leur a permis de lire et d'étudier une partie des documents présentés.
Je n'ai pu montrer qu'une partie de ce que je possédais. Je pourrai peut-être refaire une exposition qui durerait plusieurs jours mais cela nécessitera un investissement en temps plus important (choix des documents présentés, organisation…).

Amicale du R.P.I

Cette année est un peu particulière, puisqu'elle marque la fin de notre association, qui n'a plus de raison d'être suite à la fermeture de notre école en juillet dernier.

L'amicale laïque des parents d'élèves du RPI avait pour objectif d'organiser différentes activités, les bénéfices ayant servi durant toutes ces années à financer de nombreux projets menés par les instituteurs, l'achat de matériels et jeux pour les écoles, des sorties pour les élèves, de participer au financement de voyages scolaires, etc…

L'an passé, l'association a organisé ces quelques manifestations :

Mercredi 02 novembre 2011 : Atelier bricolage
Les enfants du RPI se sont regroupés dans le but de confectionner des cartes de vœux et de nombreuses décorations de Noël, afin de pouvoir ensuite les vendre et participer ainsi au financement de leur voyage scolaire.

Dimanche 27 novembre 2011 : Marché de Noël
Tenue d'un stand par les enfants au marché de Noël de Senonnes, afin de vendre les articles qu'ils ont confectionné. Ce fut l'occasion pour les enfants de se rendre compte du travail à fournir pour obtenir cette part de financement, aussi bien pour la confection des objets que pour la vente de ceux-ci.

Samedi 17 décembre 2011 : Arbre de Noël
Nous nous sommes tous retrouvés pour fêter Noël ensemble autour du sapin.

Samedi 16 juin 2012 : Fête de plein air organisée avec l'association « Brains de jeunesse »
Comme tous les ans, l'heure était à la fête, pour les petits et les grands qui ont pu partager divers jeux et activités. Mais cette année l'émotion était également très grande, puisque c'était pour nous notre dernière fête plein air, le moment de dire au revoir à notre école et un grand merci à Sabrina Cormier, l'institutrice, pour qui les enfants avaient préparé quelques surprises et ont su nous tirer quelques larmes.

Grace aux différentes manifestations organisées, l'association a pu participer au financement du voyage scolaire, une classe de neige, qui a eu lieu fin janvier 2012, pour 6 jours au Collet d'Allevard en Isère. Ce voyage a fait le bonheur de nos enfants et leur a offert de nombreux souvenirs communs, ils sont revenus fatigués, mais très heureux.

Notre école ayant fermé en juin 2012, l'amicale du RPI va également disparaitre. Afin de ne pas finir sur une note trop triste, nous organisons une journée d'au revoir, le 04 janvier 2013, à l'occasion d'une sortie à Janzé à Enigma park. Cette sortie aura lieu lors des congés scolaires de Noël (la date fixe n'étant pas encore définie).

Pour finir, nous voulons remercier sincèrement toutes les personnes qui durant de nombreuses années ont apporté leur aide et leur soutien à l'association et vous souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Ecole primaire de Brains sur les Marches

Activités menées dans l'année :
Pour marquer l'année scolaire 2011-2012, les enfants de Brains sur les Marches ont eu la chance de partir en classe de neige en Isère au centre « Les Mainiaux » au Collet d'Allevard (février 2012). Ce séjour allia la découverte du milieu montagnard (faune, flore, différents métiers, géographie…) et la pratique du ski alpin et jeux de neige. La neige tomba en abondance durant le séjour. Les enfants furent ravis de découvrir ce milieu et de partager à nouveau une expérience collective très enrichissante.

En lien avec ce projet, les enfants s'étaient rendus courant janvier au Musée des Sciences de Laval, avec l'école de La Selle Craonnaise, pour participer à l'exposition interactive « Jeux de grain, grain de sable et graine d'avalanche ». Lors de cette journée, nous en avions profité pour visiter le château de Laval l'après-midi.

De septembre à octobre 2011, les animations Nature, VTT et l'activité nautique se sont déroulées à la Base de la Rincerie. Les CM se sont initiés et perfectionnés dans le maniement de l'optimist (petit bateau à voile), tandis que les CP, CE1 et CE2 ont pratiqué le VTT et découvert les activités liées à la nature (les champignons, la vie d'un arbre …).

En avril et mai 2012, les enfants ont assisté à deux représentations théâtrales offertes par la Communauté de Communes de St Aignan/Renazé : « Petit Pierre » (Et Compagnie) et « Le conte dit du bout des doigts » (Cie Les compagnons de Pierre Ménard) (ce dernier initiant les enfants à la langue des signes). En décembre 2011, les élèves se sont également rendus au cinéma "VOX" de Renazé pour y découvrir un film

muet « Safety last » (Monte là-dessus) de F. Newmayer et S. Taylor. Ces spectacles furent très appréciés des enfants.
Comme l'année précédente, dès le mois de janvier et jusqu'au mois de juin, les enfants sont allés, le vendredi matin, à la piscine de La Guerche de Bretagne.
En mars, les élèves de CM ont également participé au Challenge Départemental Inter-pistes d'Education routière, à Craon.
Dans le cadre du RRE, les enfants ont participé à une journée « Course d'orientation » au bois de l'Huisserie, en juin, organisée par l'USEP. A cette occasion, ils ont appris à orienter et lire un plan, mais aussi à travailler et coopérer avec son équipe.

Pour conclure, je tenais à remercier tout particulièrement les élus, M. Planté, M. Grimault, les membres du conseil municipal, ainsi que les membres de l'amicale des parents d'élèves pour leur grande collaboration durant ces 3 dernières années. Ceux-ci m'ayant permis de travailler dans d'excellentes conditions.

S. Cormier

Spectacles en chemin

Le 26 avril dernier, les élèves du RPI Brains sur les Marches / La Roë ont assisté à leur dernier spectacle de l'année scolaire 2011/2012.
La Compagnie « Les Compagnons de Pierre Ménard » a présenté un conte
« La sorcière du placard aux balais », conte en langue des signes.
L'Histoire raconte que Monsieur Pierre achète une maison et celle-ci serait hantée par une méchante sorcière. Monsieur Pierre est alors furieux et décide d'aller voir le Notaire. Celui-ci lui chantonne la ritournelle qui fera apparaître la sorcière. Un soir, sans y prendre garde, Monsieur Pierre fredonne les paroles interdites et libère la sorcière du placard aux balais, et elle n'a qu'une idée en tête emporter Monsieur Pierre. Mais il n'a pas dit son dernier mot…

Les élèves en primaire assistent à deux spectacles sur l'année scolaire ; ils se déroulent à La Selle Craonnaise Salle de l'Orion sur le temps scolaire et la Communauté de Communes St Aignan – Renazé finance ces représentations.

› Réseau Rural d' Education des Marches de Bretagne

Le RRE(Réseau Rural d' Education) des Marches de Bretagne regroupe des écoles publiques de:
- Ballots-Livré la Touche (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré)
- Brains sur les Marches- La Roë (Regroupement Pédagogique Intercommunal)
- La Rouaudière
- La Selle Craonnaise
- Le fonctionnement en est assuré grâce au SIVOS(Syndicat Intercommunal àVOcation Scolaire) créé par les municipalités.

Il permet aux enseignants de mener des actions en commun et d' acheter du matériel réparti dans les classes tout au long de l' année scolaire.

Au cours de cette année, le coordonnateur est intervenu pour aider les enseignants à mettre en place les compétences du Brevet Internet et Informatique dans plusieurs de ces écoles. Il a aussi secondé les enseignants à leur demande.

Des rencontres entre les enseignants ont eu lieu.
Les enseignants ont monté des projets communs :

• En cycle 1et 2, les enfants ont travaillé sur l' athlétisme. Les classes se sont retrouvées à La Selle Craonnaise pour une animation commune. L' organisation a été assurée par la classe de cycle 3 de cette commune.

• Les élèves de cycle 3 ont eux, travaillé plus particulièrement sur l' orientation. Ils ont passé, au mois de juin, une journée au bois de l'Huisserie. Au cours de celle-ci, ils ont participé, avec l' aide des animateurs de l' Usep 53, d' accompagnateurs bénévoles et de leurs enseignants, à des jeux leur permettant d' utiliser des cartes et des plans pour se repérer dans un endroit méconnu et aussi de travailler par groupe .

L' Inspection Académique de la Mayenne accordait un poste d' enseignant coordonnateur à raison d' ¼ de temps, soit une journée par semaine pour le faire fonctionner jusqu' au mois de juin. Depuis la rentrée de septembre, le poste de coordonnateur n' existe plus ainsi que la classe du RPI Brains/la Roë.
Les enseignants ont cependant décidé de continuer à travailler ensemble sur de nouveaux projets pour cette année scolaire.

CRECHE PARENTALE « LES PETITS LUTINS »

Astrid Mollé, animatrice, accompagnée d'un parent, encadre les enfants tout au long de la journée, lors d'activités (gommettes, peinture,…), jeux, sorties, cela permet l'épanouissement, l'échange, le respect.
Nous avons eu la visite d'un photographe qui a pris le portrait de chaque enfant, ce qui permet d'avoir un souvenir de la crèche à la maison.

Nous remercions la CAF, la MSA, la commune de La Roë, la communauté de communes, le conseil général pour leur précieuse aide financière..

Ce mode de garde permet pour les parents et les enfants :
- de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents et professionnels
- de voir évoluer son ou ses enfants au sein d'un groupe (pendant la permanence du parent)
- d'apprendre à se séparer avant l'entrée en maternelle
- d'apprendre à partager, attendre son tour, la socialisation

Les temps forts en 2012 :
- Partage de la galette des rois avec la crèche La Marelle le 26 janvier
- Assemblée générale en février
- Carnaval avec la crèche La Marelle le 8 mars - Matinée petite enfance sur le thème de la mer avec le RAM, Ribambus, La Marelle le 24 mai
- Sortie à la ferme pédagogique, La Boissière avec La Marelle le 14 juin - Rencontre et goûter avec les adhérents du club de la Bonne Entente le 5 juillet - - Arbre de Noël avec Ribambus, le RAM et La Marelle en décembre - - La sortie à la ferme pédagogique de La Boissière le 16 juin avec « la Marelle »

Familles rurales - St Aignan sur Roë

Accueil de loisirs « CROC LOISIRS »

Croc' Loisirs est ouvert depuis bientôt 3 ans aux vacances de Toussaint, février, avril et l'été.
Cette année 2012 aura connu une baisse de fréquentation mais Croc'Loisirs est avant tout un lieu d'accueil permettant aux familles qui n'ont pas de solution de garde pour leurs enfants de trouver un service proposé par Familles Rurales et la municipalité.
Les enfants viennent des communes environnantes. Ils sont accueillis à la ½ journée ou à la journée avec ou sans repas. La participation financière des famillles est déterminée suivant leur quotient familial.
Clarisse Gadbin (directrice) assure l'encadrement secondée par des animateurs diplomés Bafa et des stagiaires. Des bénévoles viennent renforcer l'équipe si besoin.

Les temps forts de l'année 2012

FEVRIER : « MOYEN AGE » :
Atelier couture pour la préparation des costumes pour le carnaval. Une centaine de personnes ont participé au défilé médiéval animé par la compagnie « Fol Epervier ». Pour achever ce défilé, on a brûlé le « bonhomme carnaval »

AVRIL : « TOUS AU JARDIN » : Atelier jardinage à la maison de retraite - Sortie nature à la Rincerie - Atelier art floral
JUILLET – AOUT « RENDEZ VOUS EN TERRE INCONNUE » :Journée à thème : indienne, africaine, mongole
I- 3 camps ont été proposés : 12/15 ans à Château Gontier « Ko Lantha »
6/8 ans à Monteneuf (35) « Nature et légendes » - 9/11 ans à Monteneuf (35) « Préhistoire »

NOVEMBRE : « KIKI LA PETITE SORCIERE » - Film Kiki la petite sorcière et jeux autour du film

ART FLORAL - Le cours d'art floral reste une activité attractive à St Aignan puisqu'elle a accueilli 18 personnes cette année dont 11 des communes environnantes.
La passion des fleurs nous anime toutes même si certaines techniques (comme le classique bouquet rond) restent difficiles à maîtriser, Heureusement pour notre professeur qui se fait toujours un plaisir de nous transmettre un peu de son savoir faire.
Si vous désirez nous rejoindre une fois par mois, le mardi soir à 20h30 (salle parquet de la mairie), n'hésitez pas à contacter Marie-Cécile Planchais au 02 43 70 18 24 - Composition du bureau
Co/Présidente : Geneviève Gadbin et Karine Mercier - Secrétaire : Patricia Renault - Trésorière : Katia Poirier
Membres : Marie Cécile Planchais
Adresse mail : famillesrurales-staignansurroe@laposte.net

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2013

› Epicerie sociale: LE PÉLICAN

Comme l'a répété récemment Alain Seugé, le Président de la Fédération française des Banques Alimentaires, « l'aide alimentaire lorsqu'elle est bien conduite est une voie royale pour construire une relation humaine chaleureuse ». Les bénévoles de l'épicerie sociale Le Pélican s'efforcent toute l'année d'accueillir et d'accompagner les personnes bénéficiaires : ils préparent et distribuent les denrées, mais pas seulement, ils contribuent aussi à maintenir ce lien social, indispensable dans notre société.

Le principe consiste à aider des personnes en situation de précarité en proposant les surplus alimentaires captés par la Banque Alimentaire de la Mayenne, mais nous achetons aussi des produits de première nécessité, notamment de la viande, parce que nous en manquons cruellement depuis quelques mois. Ces achats sont possibles grâce aux 10% du prix des denrées réglés par les familles bénéficiaires.

Face à des exigences règlementaires croissantes, nous venons de nous équiper d'un ordinateur, financé par la communauté de communes, et quelques bénévoles ont suivi une formation. Cet équipement était devenu nécessaire pour respecter la traçabilité des denrées demandée par l'Europe. Nous serons désormais en mesure de tenir le stock des produits distribués et de souscrire aux obligations des décomptes statistiques et sociologiques des personnes aidées.
Cependant, il faut avouer qu'on arrive là à une certaine complexité administrative qui s'accommode mal d'une gestion réalisée uniquement par des bénévoles.

Si, pendant l'année 2011, nous avons accueilli environ 50 ménages en moyenne par mois, depuis avril 2012, nous sommes à 60 familles reçues par mois :
- 25% d'entre elles sont des personnes seules
- 16% ont plus de 3 enfants à charge
- 10% sont des familles monoparentales

Avec la crise, nous observons que la précarité touche toutes les tranches d'âge, très jeunes et retraités aussi.

L'épicerie sociale remercie toutes celles et tous ceux qui s'associent d'une manière ou d'une autre à son bon fonctionnement et tout particulièrement la Communauté de communes de St Aignan/Renazé qui participe financièrement.

La distribution est assurée par une trentaine de bénévoles de la communauté de communes à Saint-Aignan-sur-Roë, un vendredi sur deux, juillet et août compris, sauf jours fériés, de 14H à 17H30. Téléphone : 02.43.06.14.18 (pendant les heures d'ouverture).

ASMAD 02 43 98 94 33 Service Soins Infirmiers A Domicile

→ Association du Service De Maintien à Domicile de la Région du Haut Oudon

Depuis 25 ans, l'ASMAD gère un SSIAD qui compte actuellement 76 places. L'objectif du service est de contribuer au maintien de la personne à son domicile. Le SSIAD intervient uniquement sur prescription médicale et les soins sont intégralement pris en charge par l'organisme de sécurité sociale, quel que soit le régime d'assurance.

Les soins

Avant de débuter la prise en charge, un(e) infirmièr(e) du SSIAD, en concertation avec la personne aidée, l'entourage et le médecin, organise le rythme, la nature des soins et envisage l'équipement nécessaire en cas de besoin.
Les soins d'hygiène, de confort et à l'accomplissement des actes essentiels de la vie (toilette, habillage, installation au fauteuil, aide aux repas…) sont assurés par les aides soignantes et infirmières du service.
Les soins techniques infirmiers sont confiés en partie aux infirmiers libéraux, le centre de soins de la personne ou, parfois, assurés par les IDE du SSIAD. Ils sont réglés par le budget du SSIAD.

Les zones d'intervention

Pour les personnes agées, le SSIAD intervient sur les cantons de COSSE LE VIVIEN, CRAON et ST AIGNAN SUR ROE ainsi que les communes de Courbeveille et Astillé. Pour les personnes de moins de 60 ans, le SSIAD couvre la totalité de l'arrondissement de CHÂTEAU GONTIER.

Informations

Pour être plus proche des personnes aidées et des partenaires, l'ASMAD est présente au Pôle Santé de Renazé depuis mars 2011 et au Pôle Santé de Craon depuis octobre 2012.
Le secrétariat est actuellement ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Compte tenu de la réorganisation en cours entre les différents sites (Craon, Cossé et Renazé), nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.
ASMAD - Rue Lavoisier – 53230 Cossé le Vivien - Tél. 02 43 98 94 33 - Fax: 02 43 98 84 74 - E-mail : asmad53@wanadoo.fr

ADMR de St Aignan-sur-Roë
rue Relais des Diligences - 53 390 St Aignan-sur-Roë
02 43 07 45 94 - staignan.admr53@wanadoo.fr

Quelle que soit votre situation, l'ADMR a le service qu'il vous faut !

Le Domicile facile à vivre

L'entretien du domicile, du linge
Un chez-soi entretenu, une cuisine propre, des meubles dépoussiérés, du linge repassé, ...

Votre emploi du temps vous laisse peu de disponibilité ?
Confiez-nous votre maison en toute tranquillité.

Pour le ménage et le repassage, l'ADMR s'occupe de tout !

Les petits travaux de jardinage et de bricolage*

Vous avez besoin d'aide pour les menus travaux d'entretien, de réparations et de jardinage ?

Nos intervenants professionnels peuvent bêcher, tondre la pelouse, repeindre ou tapisser de petites surfaces, poser une étagère, ...
* service disponible selon les associations

La Famille en toute sérénité

La garde d'enfants à domicile
Un mode de garde adapté à vos besoins et à ceux de vos enfants.

L'ADMR s'adapte à vos horaires de travail et à vos contraintes. Vos enfants sont gardés chez vous, en toute sécurité, par des professionnels qualifiés et formés.

Un rythme plus reposant pour les enfants et moins de stress pour les parents.

L'accompagnement social et familial
A certains moments de la vie, il faut savoir se faire aider.

Grossesse, naissance, séparation, maladie, hospitalisation, décès, ...

Dans ces situations, l'ADMR vous seconde, veille au bien-être de votre famille, vous aide à vous organiser.

L'Autonomie des personnes accidentées, âgées ou en situation de handicap

La liberté de rester chez soi

Vous sortez d'hospitalisation et avez besoin d'aide ? Vous n'avez pas ou plus la capacité de "faire seul" du fait de votre handicap ou de votre âge ?

L'ADMR vous accompagne dans une éthique de bien-traitance :

- dans les actes de la vie quotidienne : ménage, entretien du linge, préparation des repas, ...
- dans les actes essentiels : aide au lever, au coucher, à la toilette, à la prise des repas, ...
- pour un accompagnement à la vie sociale : courses, rendez-vous, sorties, ...

Par la relation forte qu'ils développent, les bénévoles et les professionnels de l'ADMR favorisent les liens avec l'entourage pour éviter l'isolement. Les interventions se font dans le respect des choix de la personne, valeur essentielle de l'ADMR depuis plus de 60 ans.

N'hésitez pas à solliciter Marie Jo GASTINEL responsable pour votre commune 02 43 06 52 05 Pour toute demande

CESU

Chèque Emploi Service Universel préfinancé accepté

50 % de réduction ou crédit d'impôt possible, selon la loi en vigueur

L'ADMR, c'est :
Plus de 60 ans d'expérience
Des associations locales titulaires de l'Agrément qualité
Des bénévoles à votre écoute, employeurs d'intervenants professionnels, pour vous rendre le meilleur service.
Des prestations adaptées à votre situation, pour lesquelles des aides financières et réductions d'impôts sont possibles.

COORDINATION

C.L.I.C. Alli'ages : du Sud Ouest Mayennais

Pour mieux vieillir en Pays de Craon

Nouveaux locaux

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Pays de Craon : CLIC ALLI'AGES vous informe du transfert de ses bureaux qui se situent maintenant :

au Pôle Santé - 5, route de Nantes à Craon

Ce service, reconnu d'intérêt général depuis juin 2012, propose à l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus

- Accueil
- Ecoute
- Information
- Evaluation des besoins
- Proposition de plans d'actions adaptés

Horaires

Il est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
le mercredi de 10h00 à 12h00 (permanence de la coordinatrice)

Il est également présent sur rendez-vous tous les jeudis au Pôle Santé de Renazé

Avec les professionnels et les bénévoles du territoire
(ADMR, ASMAD, Accueil de jour, Mayenne Alzheimer…), il organise et anime

- des activités d'animation pour les personnes âgées
« SIEL BLEU »
« VITE LU »

- un groupe de parole pour les proches des personnes dépendantes

des réunions d'information et ou de formation en direction
- des personnes âgées et de leurs familles
- des professionnels

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

5, route de Nantes 53400 CRAON - tél. 02 43 09 30 64
E.mail : clicpaysdecraon@gmail.com

La commune de Saint Martin du Limet accueille pendant les deux mois d'été le point I de la Communauté de Communes St Aignan-Renazé.
Une permanence est tenue par une hôtesse du mardi au vendredi de 11h 30 à 15h et soit un lundi ou un samedi.

Le syndicat d' initiative de St Aignan/Roë

Le tourisme rural désigne un tourisme local voulu et maitrisé par les gens du pays, un tourisme de rencontre et de partage puisant ses arguments dans la richesse du territoire, l'ouverture et la convivialité des habitants.
Le Syndicat d'Initiative est le centre d'informations dont les missions sont l'accueil, l'information et la promotion du Tourisme sur le territoire concerné à destination des habitants et des touristes.

CONCOURS PHOTOS 2010-2011
Le concours photos 2010-2011 a été organisé par le Syndicat d'Initiative de St Aignan sur Roë en collaboration avec les Syndicats d'Initiative de Cossé le Vivien et de Craon sur le thème « Zoom sur les villes et les villages ».
Palmarès du concours :

1er Jean CHAUVEL : Soir d'Automne à La Rouaudière (St Aignan sur Roë)
2ème Claudine JOSSELIN : Bourg de St Saturnin (St Saturnin du Limet)
3ème Didier JULLIOT : La chapelle du Plessis (Bouchamps les Craon)

Le Syndicat d'Initiative de St Aignan organise le concours photos 2012-2013 sur le thème : « La Nature dans tous ses états ».

Le concours a débuté en juillet 2012 et se terminera le 30 septembre 2013. Pour tout renseignement vous pouvez retirer le règlement dans toutes les mairies, vous pouvez également contacter la Communauté de Communes de St Aignan Renazé au 02.43.06.82.84 ou Geneviève Mitchell au 02.43.06.51.04 / 06.03.78.76.43 – Mail : genevieve.mitchell@wanadoo.fr

CONCOURS DU FLEURISSEMENT 2012

Concours des fermes et maisons fleuries en campagne
16 personnes ont participé au concours des maisons hors agglomération et 7 au concours des fermes. Un jury a été constitué pour chaque catégorie.

Les jurys cantonaux passent après les jurys communaux. Il n'y a plus de concours départementaux mais le Syndicat d'Initiative pense qu'il est important de continuer d'organiser ces concours de fleurissement. Merci à tous ceux qui participent à l'embellissement du canton.

RENCONTRES DES COMMUNES AUX NOMS BURLESQUES ET CHANTANTS ET DES SAINT MICHEL DE FRANCE

Fernand JEUDY a été l'ambassadeur du Syndicat d'Initiative à Andouillé et Clothilde FAGUER (Maire de Saint Michel) a été l'ambassadrice aux Saint Michel de France. Ils ont tous les deux présenté toute la documentation touristique du Sud Mayenne et de la Mayenne. Ils ont également emmené des produits locaux.

CIRCUIT DES CRECHES DE NOEL 2011
Pour la 9ème année consécutive, le circuit des crèches de Noël a attiré beaucoup de monde. Les 14 églises de la Paroisse, les 3 maisons de retraite du canton, la communauté des Petites sœurs de Marie de Saint Aignan sur Roë, M OGER de Saint Aignan sur Roë, M & Mme JOSSELIN de Saint Saturnin du Limet, l'armoire des saltimbanques de Saint Quentin les Anges et La Chapelle de Saint Michel de la Roë y ont participé.

CONCOURS DES ILLUMINATIONS DES VILLAGES, DES MAISONS EN AGGLOMERATION ET HORS AGGLOMERATION 2011
Pour la 8ème année consécutive, les jurys sont passés dans le canton.
Nous remercions tous les accompagnateurs : M PENE (Saint Aignan sur Roë), Mme ORY (Ballots), Mme COLAS Paulette (Senonnes), M DURAND (Congrier), M BEDOUET Gérard (Saint Saturnin du Limet).

PROJETS 2013
Concours photos : La Nature dans tous ses états, Concours du fleurissement, Jardins ouverts au public, Randonnées découvertes du Patrimoine, Voyage, Concours d'illuminations, Circuit des crèches de Noël, Autres projets à l'étude

Tous les membres du Syndicat d'Initiative se joignent à moi pour vous souhaiter un très joyeux Noël et une année 2013 de bonheur, de santé, d'amitiés, de solidarité et de paix.

La Présidente,
Geneviève MITCHELL

Que faire en cas de piqûre ?

PIQURES D'INSECTES

Elles sont généralement plus douloureuses que dangereuses et la douleur initiale est suivie d'un gonflement.

Que faire?

Vous pouvez appliquer une crème contre les démangeaisons.Si l'insecte vous a laissé son dard (seules les abeilles perdent leur aiguillon), retirez-le délicatement (pour éviter de le casser) avec une pince à épiler, préalablement désinfectée avec de l'alcool à 70°.Si la piqûre est localisée dans la bouche ou l'arrière-gorge, s'il y a risque d'étouffement, si la personne présente des signes allergiques (gonflement, douleurs intenses) appelez immédiatement le 15.

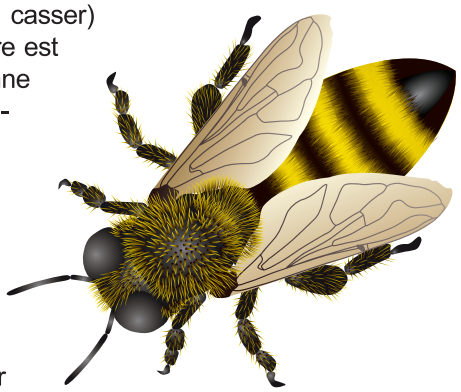

Comment se protéger?

En évitant les conduites à risque comme : marcher pieds nus sur l'herbe, laisser traîner des boissons et aliments sucrés, porter des couleurs vives et du parfum, faire des mouvements brusques pour chasser l'insecte.

MORSURES

Les vipères sont les seuls serpents venimeux vivant sous nos climats mais leur morsure est très rarement mortelle. Il se peut que l'on ressente une petite douleur au moment de la morsure mais sans avoir le temps d'apercevoir le reptile.
Les crocs de vipère donnent deux petits points, souvent entourés d'une auréole rouge.

Que faire?

Prévenir les secours, rassurer et allonger la victime pour éviter que le venin se diffuse dans son organisme. Immobiliser la zone mordue. Ne pas utiliser de dispositif d'extraction de venin, ne pas essayer de sucer le venin, d'inciser la plaie, de poser un garrot, ni d'injecter de serum antivenimeux (car il peut provoquer des allergies graves). Si possible, nettoyez la plaie avec de l'eau et du savon de Marseille, désinfectez et refroidissez l'endroit de la morsure avec un linge ou un sac rempli de glace, cela calme la douleur. Si vous êtes dans un endroit isolé, transportez la victime sans la faire marcher et conduisez la aux urgences.

Comment se protéger?

En portant des bottes ou des chaussures montantes, en évitant de soulever des pierres ou de mettre ses mains dans les troncs d'arbre.

Article tiré du site internet de la Croix rouge française http://www.croix-rouge.fr/

Le don du sang : le don éthique comme choix de société

DON DE SANG

Bénévolat, anonymat, volontariat, absence de profit… autant de valeurs que la France s'attache à défendre et promouvoir avec nos associations de donneurs de sang bénévole.
Les études le prouvent : quel que soit le pays, le modèle transfusionnel fondé sur le don bénévole est plus sûr que celui fondé sur le don rémunéré.
Pourquoi ? Parce que le donneur bénévole qui se rend sur une collecte le fait volontairement par générosité. Il est bien plus enclin à communiquer au médecin de l'EFS des informations sincères et complètes sur sa santé. Cela contribue à garantir sa sécurité et celle du malade.
Le donneur de sang rémunéré peut, lui, avoir besoin d'argent et être doublement tenté. Tenté, d'abord, de dissimuler au médecin son véritable état de santé, dans l'unique but d'être « payé » ; ce qui accroît le risque de transmettre au malade un virus ou une bactérie. Tenté, ensuite, de donner trop souvent, ce qui peut menacer sa propre santé.
Plus sûr, le don éthique est aussi plus déontologique, comme le précise la loi du 21 juillet 1952 qui interdit de faire commerce de son corps et garantit à tous les malades les mêmes droits. Anonyme, le don de sang ne peut en effet ni être affecté à un malade précis, ni être vendu avec profit. Le tarif d'une poche de sang est fixé par arrêté ministériel sur la base des seuls frais de collecte, de préparation, de conservation et de distribution.
Le don éthique est donc un choix fort, un engagement qu'il faut poursuivre et transmettre.

CALENDRIER DES COLLECTES DE SANG POUR L'ANNEE 2013

Salle polyvalente de la Vannerie à LA GUERCHE DE BRETAGNE : de 10 h à 13 h et de 15 h à 18h30

Mercredi 27 février - Mercredi 24 avril et jeudi 25 avril
Lundi 29 juillet et mardi 30 juillet
Mercredi 30 octobre - Jeudi 26 décembre et vendredi 27 décembre

Salle de l'Escale à RENAZE : de 15 h 30 à 18 h

Mercredi 9 janvier - Mercredi 10 avril - Mercredi 3 juillet - Mercredi 13 novembre

Economies d'eau dans l'habitat

Vous pouvez économiser jusqu'à 20 % sur votre consommation d'eau

Économiser l'eau, une stratégie de l'agence de l'eau

Dresser un état des lieux :

- effectuer un auto-diagnostic par l'analyse de ses factures sur quelques années
- les comparer aux volumes moyens et regarder les évolutions,
- en tirer des conclusions sur la poursuite des investigations.

Un enjeu global pour la gestion de l'eau

- maîtriser les prélèvements sur les ressources en eau
- préserver les milieux aquatiques et éviter les investissements inutiles

Qui concerne tous les usagers de l'eau

- les industries
- les agriculteurs
- les collectivités
- les particuliers

Choisir des matériels économes

- utiliser le cas échéant, des réducteurs de pression, des mousseurs,…
- changer sa robinetterie, préférer les mitigeurs,
- s'équiper de douchettes économiques qui réduisent le débit de 25 à 10 litres par minute,
- mettre en place des chasses d'eau à volume réduit (6 litres au lieu de 9 litres, à double-vitesse,…
- acheter des appareils ménagers économes en eau (lave-linge, lave-vaisselle).

Mieux arroser son jardin

Un peu de savoir faire permet d'arroser son jardin avec moins d'eau.

Quelques astuces à retenir :

- un binage vaut deux arrosages, y consacrer un peu de temps est rentable,
- le paillage protège du froid, mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol,
- arroser tard le soir, l'évaporation sera réduite,
- utiliser des techniques économes : goutte-à-goutte, tuyaux suintants, programmateurs…
- tenir compte de la pluie prévue ou tombée les jours précédents,
- en période de grande sécheresse, ne pas arroser les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies,
- recueillir l'eau de pluie au bas des gouttières.

Adapter son comportement

- ne pas faire tourner les lave-linge et lave-vaisselle à moitié vides,
- ne pas laisser couler l'eau en permanence… pendant le lavage des dents, des mains,…

Quelques repéres

- la consommation de référence par foyer est de **120 m³/an.**
- mais une personne seule en immeuble collectif consomme **140 l/jour**, soit 50 m³/an.
- **un robinet qui fuit**, c'est **plusieurs milliers de litres d'eau** perdus par an.
- une chasse d'eau qui fuit, c'est **plusieurs dizaines voire centaines de m³** perdus par an.

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Avenue Buffon - BP 6339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
Fax : 02 38 51 74 74
webmestre@eau-loire-bretagne.fr
www.eau-loire-bretagne.fr

Passeport d'une personne majeure : première demande

Principe

Pour demander un passeport, vous devez vous rendre en personne dans une mairie équipée (ou autorité consulaire si vous résidez à l'étranger) muni des pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de votre situation et notamment de la possession d'une carte d'identité sécurisée.

Bénéficiaire

Vous devez être de nationalité française.
Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande et du retrait du passeport.
À noter : il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents.
Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel.

Démarches

Les démarches peuvent être effectuées, quel que soit votre lieu d'habitation à la mairie de CRAON

Pièces à fournir

Si vous possédez une carte d'identité sécurisée (plastifiée)	Si vous ne possédez pas de carte d'identité (ou seulement un ancien modèle cartonné)
Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place)	Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place)
Timbres fiscaux : 86 € (ou 89 €pour une demande à l'étranger ou en outre-mer si la photo est prise directement au guichet)	Timbres fiscaux : 86 € (ou 89 €pour une demande à l'étranger ou en outre-mer si la photo est prise directement au guichet)
2 photographies d'identité	2 photographies d'identité
Justificatif du domicile	Justificatif du domicile
Carte d'identité sécurisée	Justificatif d'état civil : extrait d'acte de naissance avec filiation (ou copie intégrale) de moins de 3 mois
	Si le justificatif d'état civil ne permet pas de démontrer la nationalité : un justificatif de nationalité française (sauf si vous êtes né en France et que au moins un de vos parents est né en France).
Autres pièces à fournir en cas d'utilisation de deuxième nom : nom de l'époux ou nom de l'autre parent	Autres pièces à fournir en cas d'utilisation de deuxième nom : nom de l'époux ou nom de l'autre parent

À savoir : les originaux de toutes ces pièces doivent être présentés. Vous devez également remettre les photocopies des pièces qui restent en votre possession (titre d'identité, justificatifs de domicile et de nationalité française).

Remise du passeport

Vous devez retirer en personne le passeport au lieu de dépôt du dossier et le signer sur place. Le passeport qui vous est délivré est un passeport biométrique valable pendant 10 ans.

Il vous permet de voyager mais aussi de prouver votre identité.

Pour un mineur :
Il est possible de demander un passeport pour tout mineur quel que soit son âge (même un bébé), à condition qu'il soit de nationalité française. Sa présence lors du dépôt de la demande est indispensable.
Il doit être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère ou tuteur). Cet adulte doit présenter au guichet sa propre pièce d'identité. ***Cout : 17 pour un enfant de 0 à 14 ans, 42 pour un enfant de 15 à 17 ans***

ETAT CIVIL

Les naissances

Margot ORHAND, 8 rue d'Anjou née le 19 juin à Rennes
Théodore ANJOT –BOYD, la Cordonnière né le 29 août à Châteaubriant
Awena DELONGLE, La Croix Rouge, née le 29 septembre à Vitré

Ils nous ont quittés

Camille BREJOIN le 8 mai à Château-Gontier
Henriette PESLERBE le 15 octobre à St Aignan

Les Mariages

Cyril HAYS et Stéphanie MOULINET à Goulet (61) le 9 juin
Gaëtan ABLIN et Sonia HOGRET à Congrier le 16 juin

Nouveaux artisans

Entreprise d'électricité générale E.S.C.

Adrien DI MARCO a créé son entreprise d'électricité générale E.S.C (Electricité-Sécurité-Chauffage) le 3 septembre 2012. Il réalise des travaux pour les particuliers et les professionnels dans des bâtiments neufs ou en rénovation.
Après avoir passé son diplôme de BTS Electrotechnique, il a travaillé 5 ans dans la même entreprise. Cette expérience lui a beaucoup appris aussi bien sur les chantiers que sur la partie administrative.
Etant de nature manuelle et aimant travailler sur les chantiers, il a eu envie à son tour de créer son entreprise.

Vous pouvez contacter **Adrien DI MARCO - E.S.C au 06 25 46 13 86**

Spécialités bretonnes à emporter LE PETIT BIGOUDEN

Noam et Hélène HARKAT qui ont emménagé au printemps dans notre commune sont en train de préparer le lancement de leur société de restauration itinérante.
Hélène, crêpière de formation, et Noam installeront donc leur camion restaurant sur les places des communes environnantes. Ils seront également disponibles pour se déplacer à domicile et restaurer un groupe de personnes réunies pour une fête ou un anniversaire.
Ils proposeront à leurs futurs clients des spécialités bretonnes tels que galettes, kig ha farz (pot-au-feu breton)…

Vous pouvez déjà les contacter au **06 69 66 28 73**

INFOS PRATIQUES Services de proximité

Déchetterie de St Aignan sur Roë (tél : 02 43 06 79 60)
Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Bibliothèque de St Aignan sur Roë (bâtiment du Frêne)
Mercredi et samedi de 10 h à 12 h

Bureau de Poste de St Aignan sur Roë
mardi à vendredi
de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 15 à 17 h
samedi de 9 h 30 à 12 h
Levée du courrier à 15 h 30

Agence postale de Ballots

tous les jours	9h à 12 h
lundi et mercredi	9h à 12 h et 14 à 17 h
vendredi	9h à 12 h et 14 à 15 h

Levée du courrier à 15 h 30

Assistante sociale
5 rue Relais des diligences St Aignan
Tél 02 43 06 51 32
sur rendez-vous

MSA
5 rue Relais des diligences St Aignan
Tél 02 43 06 90 14
le 1er et le 3ème mardi de chaque mois
de 10 h à 12 h

CPAM (Pôle Santé-26 bis Rue Daudier Renazé)
Jeudi de 13 h 30 à 16 h

Conciliateur
(Mairie de St Aignan tél 02 43 06 51 17)
sur rendez-vous

Mairie de Brains sur les Marches - Téléphone fax : 02 43 06 50 16
Ouverture public :
Mardi de 13 h 30 à 17 h
Vendredi de 8 h 30 à 12 h
Adresse e-mail : mairiebrainssurlesmarches@orange.fr

Bulletin imprimé à 180 exemplaires

Gaétan Chadelaud communication